

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 23 / 10 /1012

PRESENCE au CONSEIL

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Jean-Marie CASSANY	X						
	Gestionnaire	Véronique MADEC	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Hervé DE TALHOUET ROY			X				
	Groupement de communes	Renaud DU DRESNAY		X					
	Commune siège	Véronique CORNUAULT	X						
PERSONNALITE QUALIFIEE		Michelle SAUVIGNON	X						
		Guy LAMARCHE	X						
PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Alice DESSONS	X						
		Catherine JAULT	X						
		Sylvie RAMBAULT	X						
		Virginie TOURAT	X						
		Laurent BIARD			X	Agnes SERVANTON	X		
		Amandine BALLARD			X	Anthony ROUGEON	X		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé								
		Pascale CADOUOT	X						
		Sylviane FRAIGNEAU	X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Céline ROMANCANT			X	NEVEUX Emmanuel	X		
		Christine BERTAUD	X						
		Anne LEBLANC PAIN	X						
		Maryline JEUDI	X						
		Laure GRELLIER	X						
		Véronique MAUILLON			X				
	Elèves	Jérémy VALLAT			X				
		Sarah LEBLANC			X	Margot PREST	X		

P : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé

Ordre du jour

Ordre du jour :

Domaine de l'action éducatrice :

- Projet d'établissement

Fonctionnement :

- Sortie d'inventaire
- EPCP
- conventions

Questions diverses

Installation du conseil d'administration

M. CASSANY, principal, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h10.

Le procès-verbal du conseil d'administration du mardi 25 juin 2012 est approuvé à l'unanimité.

DOMAINE DE L'ACTION EDUCATRICE

✓ Projet d'établissement

M. CASSANY retrace l'historique de ce projet d'établissement.

Celui-ci a pu être finalisé grâce à un travail initié le 14 mai en Conseil pédagogique. Après l'évaluation du précédent projet d'établissement, d'autres ateliers ont eu lieu, que ce soit en Conseil pédagogique, ou lors de la journée banalisée du 5 juillet, ou encore lors de la pré-rentrée. Ces ateliers regroupaient soit uniquement des membres du collège, soit les acteurs du collège associés aux directeurs d'écoles de secteur, pour le travail sur l'axe commun.

Le Conseil d'Administration du 25 juin 2012 avait en outre déjà permis l'approbation de l'évaluation du contrat d'objectifs précédent, et jeter les bases des pistes d'amélioration pour le nouveau projet.

M. CASSANY explique alors le choix de ces trois axes.

Ce choix et la finalisation du projet viennent principalement d'un constat : les résultats des élèves de 3^{ème} au DNB sont excellents, tout comme ceux au contrôle continu, alors que les résultats en termes d'orientation et d'affectation sont insuffisants - ce qui dénote un réel manque d'ambition de la part des collégiens. Une insuffisance du travail en réseau semble également ressortir, travail qui permettrait une meilleure action en amont de l'orientation.

La baisse régulière des effectifs du Collège est aussi à noter, même si la rentrée 2012 a montré une augmentation visible (10%).

Pour les deux premiers axes, le travail a surtout été une réactualisation alors que le troisième est un axe nouveau.

M. CASSANY donne alors les grandes lignes pour chacun des axes.

- *Axe 1 : Optimiser l'ambition et la réussite de l'élève*

Cet axe devrait permettre de conforter les bons résultats du Collège et de rompre son isolement. Les objectifs opérationnels, indicateurs 2012 ainsi que les perspectives de mise en œuvre sont brièvement précisés par M. CASSANY.

Mlle JAULT demande si le pointage du contrat d'objectifs a lieu tous les ans.

M. CASSANY lui répond que non mais que le rapport d'activité annuel permet une correction en interne. Il convient de tenir à jour les indicateurs afin de vérifier dans quelle mesure on tend vers les objectifs, et éventuellement corriger ou infléchir sans attendre.

D'autre part, le Principal du collège ainsi que deux enseignants sont convoqués par l'autorité académique pour un dialogue de gestion.

Mme JEUDI demande ce qu'il adviendra, dans le futur, des stages de 3^{ème} en entreprise.

M. CASSANY répond qu'actuellement rien n'a été décidé mais qu'il est malgré tout constaté qu'une semaine d'observation peut s'avérer être un temps un peu long. Par ailleurs ces stages devraient être des stages d'observation mais il s'avère qu'avec une semaine entière les élèves finissent par prendre part aux activités dans certaines entreprises, ce qui peut être contraire à la loi. Le collège pourrait étudier la possibilité de ne faire que des stages d'observation de deux jours, ce qui permettrait par ailleurs de toucher peut-être d'autres catégories socio-professionnelles.

Mme JEUDI signale que les élèves sont contents de leur expérience et que cela risque d'être difficile en seulement deux jours, qu'ils ont besoin de matière pour compléter le livret de stage qui est très long à compléter.

M. CASSANY signale aussi que le livret de stage est peut-être à reformater s'il donne lieu à beaucoup de travail pour l'élève. Seules les compétences peuvent être évaluées. Il ne peut y avoir de « note » de stage.

Mme JEUDI termine en disant que c'est cependant très formateur alors que Mlle PREST (élève déléguée au C.A.) signale que pour elle et ses camarades, ces stages sont trop courts.

M. CASSANY précise que rien ne se fera sans l'accord de la communauté éducative et qu'on en restera de toute manière à une semaine complète si c'est le souhait de la majorité.

- *Axe 2 : Permettre à des élèves en milieu rural de s'ouvrir sur le monde et les éduquer à la citoyenneté*

Cet axe vise à ouvrir les élèves sur le monde et la culture. Il devrait aussi permettre le développement de leur autonomie grâce notamment à la politique ambitieuse d'Agenda 21 du collège ainsi qu'à l'instauration d'un programme HDA sur tout le cycle, programme qui est déjà opérationnel.

Mme JEUDI demande quelle est la thématique Agenda 21 de cette année.

M. CASSANY lui répond que c'est la thématique de l'eau, 2013 étant l'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau et que de nombreuses actions sur ce thème rentrent dans le projet d'établissement.

Mme DESSONS demande si les indicateurs 2012 sont à changer tous les ans.

M. CASSANY lui répond que ces indicateurs restent les mêmes jusqu'en 2016.

M. CASSANY souligne par ailleurs deux points :

Tout d'abord il insiste sur le fait que les indicateurs contenus dans le projet d'établissement ne seront pas tous nécessairement retenus dans le contrat d'objectifs.

Ensuite il signale que le taux de validation du socle commun énoncé en indicateur dans le Projet d'établissement ne peut être qu'un objectif de 100% puisque nous sommes tenus par la loi de faire en sorte que tous les élèves sortent du collège avec le socle commun.

Mlle JAULT déclare qu'un élève peut avoir son socle sans que tous les items soient validés.

M. CASSANY répond que la dernière circulaire sur le socle fait clairement état du fait que seuls les domaines seront renseignés pour la plupart des élèves, tous ceux qui ne sont pas en difficulté, et donc qu'un indicateur qui repose sur des données partielles ne saurait être pertinent. Il fait également remarquer que le taux de réussite au niveau A2 en anglais a été retenu mais qu'à cela a été ajouté le taux de réussite au B1. En effet, le niveau A2 doit être obtenu en fin de 5^{ème}, il est donc normal qu'il soit validé pour tous en fin de 3^{ème}. Le niveau B1, quant à lui, doit être obtenu dès le 1^{er} trimestre de seconde GT. Le fait de mettre ce niveau B1 en indicateur devrait permettre d'augmenter l'ambition des élèves par l'obtention de ce niveau dès la fin de la troisième.

M. CASSANY revient ensuite sur la fréquence d'indicateurs concernant l'Histoire Des Arts. Il note que tout d'abord cette discipline est importante pour le brevet car affectée d'un coefficient 2 mais aussi qu'elle prend une grande part dans les actions transversales du collège. Mme SERVANTON travaille déjà avec les 6^{ème} et les 5ème, et les projets avec les 4ème et 3ème se mettront en place dès le retour des vacances d'automne.

- *Axe 3 : Axe réseau*

Ce troisième axe, mis en place pour la première fois dans ce nouveau Projet d'établissement, est destiné à corriger l'insuffisance du travail en réseau en développant les travaux inter-cycles ainsi que les liens avec les partenaires locaux.

M. CASSANY signale que le projet d'établissement s'étalant de 2012 à 2016, les actions engagées doivent être vraiment solides au bout de 4 ans.

Pour la liaison avec le lycée, les proviseurs viennent voir les parents de 3^{ème} et les élèves se rendent dans les lycées. Cette action sera pérenne.

Dans le cadre de la liaison CM2 / 6^{ème}, un gros travail de repérage des élèves en difficulté va être mené. Dès cette année a été mis en place un suivi des PPRE assuré par un professeur référent (doté d'une heure semaine) afin d'assurer le suivi des dossiers et des élèves pour assurer une bonne transition entre le CM2 et la 6^{ème}.

Comme indicateur de suivi, M. CASSANY a décidé de retenir non pas le nombre de PPRE mis en place au Collège, mais le nombre de PPRE déjà en place en CM2 et repris ensuite au collège (continuité dans le suivi des élèves en difficulté)

Des ateliers d'aide à la scolarité pour les parents de 6^{ème} vont être opérationnels le lundi 12 novembre au collège. Il a été fixé pour objectif dans le projet d'établissement d'engager une réflexion commune avec le 1^{er} degré pour élargir ces ateliers au niveau CM2.

Dans le travail sur la continuité et le parcours de l'élève M. CASSANY soulève l'importance du travail avec les partenaires locaux, des liens avec toutes les ressources existantes au plan local – Communauté de Communes, commission de parentalité, Mairie, Gendarmerie, communauté de jumelage avec St Johann - . Ces liens permettront de mieux connaître les partenaires locaux, de davantage prendre conscience des attentes des parents en matière d'aides diverses, de choix des activités péri-éducatives....ceci dans une vraie logique de réseau.

Un lien avec l'Université s'est aussi mis en place. Une matinée de visite a déjà eu lieu et en mai-juin une journée entière en immersion sera organisée. Ces actions permettront une meilleure appréhension de la vie universitaire par les élèves.

M. CASSANY parle aussi aux membres du Conseil d'administration du projet SLAM. Ce projet est en fait un projet en partenariat avec plusieurs établissements avec pour objectif final de faire une représentation avec des productions d'élèves (les deux classes de 3^{ème}). La cohorte de 3^{ème} de cette année paraissant quelque peu difficile, le projet serait de raccrocher les élèves à l'écriture par ce biais. Ces ateliers auraient lieu trois fois par an sous forme de deux heures d'accompagnement à l'écriture.

Le projet d'établissement tel qu'il vient d'être présenté est soumis au vote :
Approbation du projet d'établissement par les membres du Conseil d'administration.

✓ **Actions pédagogiques actualisées en fonction du nouveau Projet d'établissement**

M. CASSANY expose alors les actions programmées cette année.

Pour chaque axe on retrouve les objectifs opérationnels ainsi que les actions destinées à l'obtention de ces objectifs.

Mme JEUDI demande si l'action Natur'Agir existe toujours.

M. CASSANY lui répond que oui et qu'elle est en lien avec la thématique onusienne de la coopération dans le domaine de l'eau. Il signale qu'en fait cette année la journée Natur'agir sera en fait une semaine Natur'Agir - du 8 au 12 avril - afin de laisser plus de liberté à tous les partenaires (écoles et collège) pour organiser des actions.

La journée tous publics aura lieu, quant à elle, le dimanche matin 14 avril sous forme de randonnée autour du Thouet avec l'organisation d'un parcours ludique.

M. CASSANY reprend alors quelques-unes des actions du collège :

- Collège au cinéma continue sur le niveau 4^{ème} avec Mme RAMBAUD
- Le défi lecture avec les élèves de 5^{ème} sera en lien avec la thématique de l'eau
- Le projet fédérateur est, bien sûr, toujours d'actualité avec le voyage à Rochefort.
- Le voyage à Paris reste une action **importante** et fédératrice pour les élèves de 6^{ème}
- Cette année un échange avec l'Allemagne aura lieu en janvier 2013
- Les défis (Maths...) ainsi que toutes les autres actions avec les écoles prennent aussi toute leur place dans ce projet. En effet ils permettent de faire évoluer positivement l'image de l'établissement, de le faire connaître....et par là-même de préserver les effectifs du collège.

Mme LEBLANC-PAIN note que le moment serait choisi pour faire la publicité du collège dans les mairies afin que soit inséré un article dans les bulletins municipaux des différentes communes.

Mme CORNUAULT note que l'on pourrait y insérer des avis positifs d'élèves car ces avis engendrent toujours un retour positif.

Mme GRELLIER signale, quant à elle, que bien souvent, dans les petites communes le bulletin municipal ne sort qu'une fois l'an en début d'année et est lu (et souvent conservé) par les habitants de ces communes. Elle cite ainsi le cas de la commune de La Ferrière pour laquelle un bulletin de trois pages sort en début d'année et qu'elle n'y a jamais vu un article sur le collège.

Mme JEUDI rapporte de plus que cette année, l'Association de Parents d'élèves comprend 11 membres dont de nouveaux parents. Elle propose qu'une action de publicité soit faite à leur niveau et suggère aussi que les parents des APE d'autres écoles se mettent en lien pour se faire passer diverses impressions.

Mme JEUDI signale aussi que cette année l'APE participera à la journée *Portes Ouvertes* du collège.

FONCTIONNEMENT

✓ Sorties d'inventaire

M. CASSANY et Mme MADEC évoquent succinctement la mise en place de la Réforme du Cadre Budgétaire et Comptable (RCBC) des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL). Ils soulignent que cette réforme est destinée à rendre le budget plus parlant pour les différents acteurs de la communauté éducative mais aussi à mieux mettre en exergue les activités du collège, chaque collège créant son propre budget en fonction de ses priorités.

Mme MADEC signale alors qu'au moment de la mise en place du budget sous forme RCBC, il faut impérativement que les inventaires de biens immobilisés au collège soient à jour, car dans le futur budget le montant de ces biens sera comptabilisé.

Pour ce qui est du collège Jean de La Fontaine, quelques sorties d'inventaires ont été faites depuis son ouverture mais d'autres étaient encore à faire. L'agence comptable après un gros travail sur les inventaires précédents du collège a permis de dégager une liste claire d'objets recensés dans cet inventaire. Cette liste nous a permis de comparer les biens recensés avec les biens réellement encore en fonction au collège et de ce fait de sortir de l'inventaire tous les biens détruits ou obsolètes depuis des années déjà.

Mme Madec fait passer cette liste, classée par compte, aux membres du Conseil d'administration et demande à ceux-ci s'ils acceptent ces sorties dont les montants par compte sont spécifiés sur la décision budgétaire modificative.

Les membres du Conseil d'administration acceptent ces sorties d'inventaire à l'unanimité.

✓ **Principe d'un voyage en Allemagne**

Mme Madec propose aux membres du Conseil d'administration le principe d'un voyage en Allemagne sous forme d'échange avec des élèves de St Johann.

Mme JEUDI remarque que peu d'élèves se sont inscrits, et ce pour des raisons diverses, mais elle signale aussi que les élèves semblent ne pas se sentir en confiance suite à la difficulté de mise en place des cours d'allemand à la rentrée par manque de professeur.

M. CASSANY reconnaît que le collège n'a pu avoir de professeur d'allemand durant 10 jours mais signale que, malgré tout, un gros travail de communication sur le voyage a été fait et que si ce voyage est accepté, il n'aura été possible que grâce à l'aide du Comité de jumelage.

Mme TOURAT s'étonne que lors de la venue des Allemands les français ne les accompagnent pas dans les visites, ce à quoi M. CASSANY répond que financièrement cela ne serait possible, mais qu'on essaiera tout de même sur une grosse sortie de faire en sorte que le groupe soit ensemble.

La proposition d'un voyage en Allemagne est acceptée à l'unanimité.

✓ **Affectation de reliquats de dons**

Mme Madec signale aux membres du Conseil d'Administration que le collège possède un reliquat de dons de l'Association de parents d'élèves d'un montant total 400.00 €. Divers montants avaient été attribués sur des voyages en 2011 et 2010 et n'ont finalement pas été utilisés. M. CASSANY transmet l'information que le président de l'APE, interrogé sur ce sujet, approuve la réaffectation de ces montants sur un autre voyage.

Mme Madec propose alors aux membres du Conseil d'administration l'affectation de ce reliquat sur le voyage en Allemagne. Ceux-ci acceptent à l'unanimité.

✓ **Budget voyage en Allemagne**

Le principe d'un échange avec les élèves allemands étant accepté, Mme Madec propose le budget affecté à ce voyage avec une participation des familles à hauteur de 180.00 € par élève et une participation totale du Collège de 614.00 €.

Mme LEBLANC-PAIN fait cependant remarquer que pour un voyage de 10 jours les élèves du lycée Pérochon ne payent que 100.00 €. M. CASSANY lui fait remarquer que les aides et les subventions ne sont certainement pas les mêmes. D'autre part, il ajoute qu'il est toujours possible à l'avenir de participer à un projet Comenius, ce qui est sans doute le cas au lycée Pérochon, pour trouver des financements importants ; mais que jusque-là personne n'a voulu en prendre l'initiative au collège.

La proposition de budget pour ce voyage est acceptée à l'unanimité.

✓ **Modification de l'EPCP**

Mme Madec signale aux membres du Conseil d'administration que les montants annoncés lors de la construction de l'EPCP ne permettront pas de couvrir toutes les prévisions d'achats de l'année.

Elle demande aux membres du Conseil d'administration la possibilité de modifier des montants comme suit :

Augmentation de prévision d'achats sur les lignes suivantes

En groupement de commandes

- Charcuterie : 2000.00 €
- Epicerie : 1500.00 €
- Surgelés : 2000.00 €
- Viande fraîche : 4000.00 €

En autres procédures

- Eau : 100.00 €
- Electricité : 1000.00 €
- Gaz : 2000.00 €
- Primeurs : 3000.00 €
- Transport personnels : 1500.00 €

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

✓ **Conventions**

Comme chaque année Mme Madec propose aux membres du Conseil d'administration une liste de conventions existantes au collège et qui doivent être renouvelées au cours de l'année 2013. Les membres du Conseil d'administration donnent à l'unanimité leur accord au Chef d'établissement pour la signature de toutes ces conventions.

PROJET POUR LA SALLE ELIE COUSSEAU

Le Baptême de la salle polyvalente en salle ELIE COUSSEAU ayant été approuvé à l'unanimité lors du dernier Conseil d'Administration, M. CASSANY souhaite exposer aux membres du CA la signalétique envisagée pour cette salle.

A l'extérieur de cette salle, côté rue, une plaque simple serait apposée ; un texte serait affiché à l'intérieur dans le sas d'entrée ; et enfin côté collège à l'extérieur, une mosaïque de 2 mètres sur 60 centimètres faite par les élèves du « Club mosaïque » est à l'étude. Lecture du texte est faite par M. CASSANY et la maquette de la mosaïque est montrée aux membres du C.A. M. CASSANY précise que tout ceci sera proposé au Conseil Général pour avis, voire éventuelle acceptation.

L'ordre du jour étant épuisé, M. CASSANY lève la séance à 20h20.

Le Président de séance,

La Secrétaire de séance

Jean-Marie CASSANY

Mme MADEC